

Réunion CA – 28 novembre 2018

Présents : Michel Hélin, Denis Chaboud, Yvette Laforge, Jo Lehmann, Aude Moussy, Marc Borghin, Annick Leloup, Valérie Frank, Béatrice Henno

Absent : Valérie Fornes, Laurent Emery

Secrétaire de séance : Jo Lehmann

Ordre du jour :

1. Validation par le CA de la participation financière de la chorale pour les nouvelles tenues
2. Détermination des lieux des trois concert de Mars, Avril et juin
3. Projet d'organisation de la réception des italiens de Piosasco
4. Document pour la relance du mécénat et des dons
5. Organisation du déplacement I Caprini à Riquewihr
6. Questions diverses (bugnes, convention collège, subventions, jours de réunion...)

1 - Validation par le CA de la participation financière de la chorale pour les nouvelles tenues :

Le CA a déjà pris connaissance et approuvé les nouvelles tenues, mais il n'avait pas décidé du financement.

Michel a présenté cette fois un état détaillé du coût des fournitures qui lui a été transmis par Philippe, responsable de la commission Tenues. En plus des tenues pour les 79 choristes actuels, il faut prévoir un stock en vue de l'arrivée de futurs choristes.

L'ensemble de l'opération coutera environ 1400 €. Le budget de la chorale prendra en charge 50% de cette somme, soit environ 700 €. Le reste sera à la charge des choristes, soit environ 8,50 € par choriste.

2- Détermination des lieux des trois concert de Mars, Avril et juin :

Des démarches sont en cours, notamment à Crolles et à La Bastille à Grenoble, mais nous n'avons aucune réponse ferme pour l'instant . On continue donc à chercher.

3- Projet d'organisation de la réception des italiens de Piosasco :

Nous avons invité la Baita de Piosasco (chez qui nous avons chanté il y a quelques années). La date qu'ils nous proposent est le week-end des 13 et 14 avril 2019 . Il nous faut donc trouver un lieu de concert : on envisage la Bastille à Grenoble (Michel, Denis, Philippe et Aude iront voir sur place) , l'église de Brignoud ou un autre lieu à trouver.

Il faudra aussi prévoir un repas samedi à midi : on a une proposition d'un traiteur à 14 € le repas. Reste à trouver une salle : Michel sollicitera la mairie du Cheylas, et Yvette celle de Goncelin, puisque Le Touvet ne dispose pas de locaux adéquats.

Pour le soir, un buffet sera servi après le concert et les choristes fourniront les consommations comme d'habitude.

Restera à trouver une destination pour une visite le dimanche : Fort Barraux ? Lac du Bourget et Hautecombe ? A voir .

4- Document pour la relance du mécénat et des dons :

Pour équilibrer notre budget il faut impérativement relancer le mécénat pour obtenir des dons des entreprises et des commerçants. On éditera un document, sur la base de celui proposé l'an dernier par Valérie. La présentation et la mise en page sera faite par J-Yves Moussy.

Deux options seront proposées aux entreprises :

- sponsoriser un concert particulier
- sponsoriser la chorale pour l'ensemble de la saison .

En échange de leurs dons, les sponsors auront leur logo sur nos programmes ou sur nos affiches ou bien se verront offrir des places aux concerts.

5- Organisation du déplacement I Caprini à Riquewihr :

19 choristes hommes se sont engagés à participer à ce déplacement. Il convient, bien-sûr, d'y ajouter Aude et Léonie (flûte).

4 choristes (René, Tore, Jo, J-Pierre) s'y rendront par leurs propre moyens.

Le déplacement pour les 16 personnes restantes peut se faire, soit avec 4 voitures, soit avec 2 minibus. Denis a chiffré les deux solutions :

- Minibus : 1030 € le voyage tout compris (Vignette suisse, péages, location, carburant), soit 70 € par choriste.

- Voitures : 711 € tout compris, soit 50 € par choriste.

Le CA préfère donc la solution voiture.

L'hébergement coûtera 40 € par personne.

Le coût total par personne, déplacement et hébergement, sera donc de l'ordre de 90 €.

Le CA s'est ensuite interrogé pour savoir si les participants supporteront l'intégralité de la dépense ou si le budget de la chorale pouvait y contribuer en partie. Après discussion et vote, le CA décide que le budget de la chorale y contribuera à hauteur de 15 € par personne et qu'il prendra en charge le déplacement d'Aude et la rémunération de ses prestations.

6- Questions diverses (bugnes, convention collège, subventions, jours de réunion...) :

- Bugnes :

Denis précise que les friteuses (une électrique et une à gaz) seront fournies par le fils de M-Paule.

Pour la fabrication de la pâte, Michel a sollicité Fr. Beitone (boulangier) qui nous proposait 2 solutions :

- faire la pâte avec sa recette et ses propres fournitures : dans ce cas il est obligé (pour sa comptabilité) de nous faire payer la prestation.

- faire la pâte en demandant à la chorale de fournir les ingrédients. Dans ce cas la prestation serait gratuite.

Le CA opte pour la deuxième solution.

Sur proposition de Denis le CA décide d'augmenter le prix de vente des bugnes et de le passer à 3,50€ les 100 g.

- Convention avec le Collège :

Elle est signée. Le collège nous en fera parvenir un exemplaire. Reste à demander la subvention à la mairie, puisque cette location nous coûtera 600 € par an et que la mairie s'est engagée, en guise de subvention, à la financer en partie.

- Changement du jour de réunion du CA :

Aude et certains membres n'étant plus disponibles le Mardi jusqu'à la fin du mois d'avril, les réunions du CA devront se tenir un autre jour de la semaine. Tout le monde s'accorde sur le Jeudi.

- Défraiements pour les concerts :

Actuellement, pour la plupart des concerts nous demandons aux organisateurs un défraiement pour rémunérations diverses (Aude, Pianiste) qui s'élève à 350 €. Denis propose qu'on l'augmente à 400 €, ce qui contribuerait un peu à équilibrer le budget de la chorale.

Fin de la réunion à 22h40.

Prochaine réunion : jeudi 17 janvier